

AUDIENCES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL SUR LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR)

Présentation de Pierre Legault, directeur général de Renaissance

Introduction

Renaissance est une Entreprise d'Insertion dont l'objectif est le retour sur le marché du travail de personnes qui rencontrent des obstacles importants à leur réinsertion. Né il y a 10 ans, Renaissance fêtera bientôt le placement en emploi de son millième participant. L'organisme, dont le budget annuel est de 6.5 millions de dollars, a créé 200 emplois et tire 60 % de ses revenus par son activité de récupération et de revente de textiles et d'autres biens de consommation dans ses six magasins Fripe-Prix. Ceux-ci, par leur existence même, font évidemment la promotion du réemploi.

1- Raisons de ma présence

Je suis ici tout d'abord pour appuyer le projet d'une collecte des entreprises de l'économie sociale et des organismes communautaires qui a été élaboré ces dernières années et qui n'attend que sa chance pour se réaliser. Ensuite, j'aimerais parler de l'importance de soutenir le travail des récupérateurs, particulièrement des centres de tri.

Notre organisation, Renaissance, a participé au montage du projet qui vient d'être présenté par M. Robert Larue, de Certex. Ce projet, qui implique la distribution de sacs permettant aux citoyens de donner aux organismes locaux ou encore d'appeler directement un récupérateur, est une façon ingénieuse de mettre à profit tout un réseau d'organismes et d'entreprises de l'économie sociale qui sont, en fait, ceux qui détiennent la clé du réemploi de vêtements sur le territoire de la CMM.

Deux moyens sont prévus au plan de gestion pour recueillir les vêtements. En effet, le plan de gestion fait état que les autorités locales doivent fournir les équipements nécessaires pour récupérer les textiles ou pour faciliter la collecte par apport volontaire aux éco-parcs. Le projet Textile-o-sac s'inscrit bien dans cette logique et pourrait vraiment permettre la récupération d'un plus grand volume de vêtements. On sait, par différentes études, que les citoyens participent davantage lorsqu'on leur propose un moyen qui leur facilite la vie. Évidemment, un sac que l'on met devant sa résidence a beaucoup plus de chance de donner des résultats qu'autre chose.

Par contre, j'ai été surpris de lire dans le mémoire de la Ville de Montréal que le sac est considéré comme superflu, étant donné que les citoyens possèdent déjà leurs propres sacs d'ordure. Cette observation reflète une incompréhension du rôle du sac à être distribué, puisque ce dernier a aussi comme objectif d'informer les citoyens des organismes de leur quartier où ils peuvent donner leurs vêtements ainsi que du récupérateur qui peut passer prendre le sac si nécessaire.

2- L'importance de soutenir les infrastructures régionales communautaires si l'on veut atteindre les objectifs de récupération de 50 % du textile d'ici 2013.

L'autre raison pour laquelle je suis ici vient du fait que j'aimerais aussi parler de l'importance de soutenir les infrastructure de tri de vêtements dans la région de Montréal. Bien que d'aucuns s'entendent sur le fait qu'une partie des vêtements recueillis ont une valeur marchande pour ce qui est de la première qualité, soit environ le quart des vêtements, on parle peu de l'autre 75 % dont environ la moitié peut et doit être valorisée, si on ne veut pas qu'il se retrouve au site d'enfouissement.

Il est dit dans les conclusions de l'annexe 3 « que les entreprises d'économie sociale font déjà un très bon travail de récupération des textiles, des meubles et des petits électroménagers ». Bien que je remercie les auteurs de ce compliment, je crois qu'il n'est pas tout à fait véridique. La réalité c'est qu'il est impossible pour la quasi totalité des 404 organismes, cités dans le plan de gestion, de réutiliser autre chose que la première qualité, soit au maximum le 25 % dont je parlais plus haut. Autrement dit, la grande majorité des organismes utilisent seulement la crème de ce qui leur est donné et refile le 75 % qui reste aux trois récupérateurs de la région Métropolitaine. Le centre de tri de Laval, Certex et notre organisation, Renaissance. La raison vient du fait qu'il faut une expertise pour valoriser au maximum les vêtements de deuxième et troisième qualité qui sont donnés, de même qu'il faut un grand volume pour intéresser les acheteurs.

Prenons par exemple la voie de l'exportation où des clients étrangers peuvent être intéressés à acheter la deuxième qualité de vêtement. Les conditions et exigences des acheteurs sont telles qu'elles limitent sérieusement qui peut faire affaire avec eux. En effet, ces derniers vont exiger un certain type de tri de vêtements, de ballots, un volume de conteneur (plus ou moins 57 000 lbs), sans parler du fait qu'ils veulent une régularité d'approvisionnement et, souvent, demandent même qu'on leur fasse crédit. Des conditions impossible à remplir, on peut le comprendre, pour un petit comptoir vestimentaire. Le métier de fripier est un métier complexe demandant toute une infrastructure, une grande connaissance des vêtements et des marchés internationaux et, de plus, est présentement soumis à de grandes fluctuations des taux de change et du marché en général.

Or, ces centres de tri sont très onéreux à opérer et la marge bénéficiaire est présentement à peu près absente. D'ailleurs, le centre de tri Humanitex a dû fermer ses portes il y a quelques mois, après plus de dix années de fonctionnement, opérant à perte depuis trop longtemps. La semaine dernière c'est Mat Montréal (récupérateur de matelas) qui fermait ses portes, là aussi faute de ressources financières.

Expérience de Renaissance, et besoin de soutenir les centres de tri

L'expérience de Renaissance dans le développement d'un centre de collecte et de tri :

Il est important de préciser ici que lorsque l'on parle de récupération des rejets textiles destinés au site d'enfouissement, on parle inévitablement d'un grand volume provenant des groupes communautaires qui ne savent quoi faire avec 75 % des dons qu'ils reçoivent. Ces vêtements ne contiennent que très peu de vêtements de première qualité, puisque ces groupes les gardent pour leur propre autofinancement. Donc, la valeur de la marchandise est de beaucoup réduite. Nous parlons alors essentiellement d'un grand volume de vêtements de deuxième qualité (exportation), de troisième qualité (chiffons) et aussi, évidemment, d'un grand volume de rejets, puisque ne pouvant être utilisés.

Je vais vous donner une idée de la structure de coûts d'opération de Renaissance, ce qui pourra aider à la compréhension de la situation. Notre expérience démontre qu'il y a un coût de collecte qui s'établit à 0.05/lb constitué par les coûts de transport (salaires des camionneurs, camions, essence, etc.) d'une part et, d'autre part, de 0.15/lb pour le traitement des vêtements (tri, mise en ballot des vêtements, location d'un entrepôt, mise en marché, etc.), soit un coût de production de 0.20 sous la lb. Or, en tenant compte des revenus de l'exportation et des revenus de chiffons, on arrive à des revenus moyens de 0.10 sous la lb pour tout ce qui n'est pas la première qualité (le 75 % des vêtements). Bref, le manque à gagner est d'environ 0.10 sous la livre. Il est conséquemment impossible pour un centre de tri, dont la vocation est de traiter les rejets textiles, de se maintenir à long terme sans compensation gouvernementale pour le travail de valorisation de ces vêtements.

On pourrait être tenté de soutenir que la vente des vêtements de première qualité pourrait compenser pour le manque de revenus des autres qualité textiles. Malheureusement, cet argument ne tient pas compte du fait que les revenus de ces vêtements de première qualité, vendus dans les friperies, servent déjà à l'autofinancement des organismes dont, évidemment, le nôtre Renaissance. Il est facile à comprendre qu'il n'y a aucun avantage (et en fait bien des raisons pouvant justifier la décision inverse) pour les organisations d'opérer, à perte, un centre de tri. En effet, en augmentant le volume de vêtements traités de deuxième et troisième qualité, sans aide financière, ces organisations vont selon moi devenir de moins en moins viables et courir inévitablement à leur perte. Perspective peu intéressante pour qui que ce soit.

Conséquemment, je crois qu'il est urgent de se pencher sur le financement des centres de tri avant qu'ils ne disparaissent les uns après les autres. Ces derniers constituent la pièce maîtresse de la réduction des textiles dans les sites d'enfouissement, par la valorisation des vêtements de deuxième et troisième qualité. Autrement, personne ne sera au rendez-vous pour s'occuper des qualités deux et trois et des rejets lorsque le volume de récupération augmentera, et nous nous étonnerons de constater une augmentation, et non une diminution, des volumes de textiles allant aux sites d'enfouissement.

3- Un dernier point que j'aimerais soulever a trait aux coûts d'enfouissement payés par les récupérateurs.

Présentement , un récupérateur qui recueille les rejets des organismes de la métropole et revalorise ce qui a une valeur marchande évitant ainsi l'enfouissement de milliers de tonnes de textiles, doit quand même ensuite payer pour le transport et l'enfouissement de ce qui n'est pas réutilisable. Il s'agit selon moi d'une aberration qui doit cesser si nous sommes cohérents avec notre désir de soutenir les récupérateurs de vêtements.

En tant que récupérateur qui, d'une certaine façon, prend en charge la problématique des vêtements de deuxième et troisième qualité, il me semble que le moins que l'on puisse faire comme société c'est de reconnaître l'effort de ces organisations, en ne les faisant pas payer pour l'enfouissement de ce qu'ils n'ont pas réussi à revaloriser. Il me semble que l'on serait ainsi plus cohérent avec notre objectif de soutenir le réemploi, et nous encouragerions ainsi les récupérateurs à traiter un plus grand volume, et à prendre des risques pour découvrir de nouveaux marchés.

Pierre Legault